



Vigilance jaune avec situation météorologique à surveiller pour « vagues-submersion » à partir de 4h, demain dimanche 31 mars et jusqu'à 4h lundi 1^{er} Avril

Le département des Bouches-du-Rhône est à nouveau placé en vigilance jaune avec situation météorologique à surveiller pour le paramètre « vagues-submersion », à partir de 4h dimanche matin et jusque lundi 1^{er} avril, 4h.

Bulletin de Météo France :

Les conditions atmosphériques sont toujours favorables à une surélévation importante du niveau de la mer (phénomène de surcote). La conjonction de cette forte surcote, d'un vent fort et du déferlement des fortes vagues peut occasionner des submersions locales sur le littoral des Bouches du Rhône.

Le maximum d'intensité du phénomène est attendu dimanche matin, puis dimanche soir.

Le préfet des Bouches-du-Rhône renouvelle son appel à la vigilance de chacun lors des déplacements et à faire preuve de prudence à proximité des rivages.

Nous vous rappelons les consignes de prudence :

- Évitez de circuler en bord de mer à pied ou en véhicule et éloignez-vous des ouvrages exposés (jetées, digues...)
- Fermez portes et fenêtres en front de mer
- Évitez de prendre la mer ou de pratiquer des activités nautiques
- Ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés
- Fermez portes, fenêtres et volets en front de mer
- Vérifiez l'amarrage de votre bateau, ne restez pas à bord.

Restez informés de l'évolution de la situation sur le site de Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/bouches-du-rhone> et les réseaux sociaux du préfet des Bouches-du-Rhône.